

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'Agglomération de Sainte-Marguerite-Estérel dûment convoquée et tenue le lundi 20 novembre 2023 à 18 h 54.

Sous la présidence de monsieur Gilles Boucher, maire de la municipalité centrale Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson et en présence de la directrice générale, madame Julie Forgues et de la greffière, madame Judith Saint-Louis, étaient présents et formant quorum, les conseillers suivants : madame Joan Raymond, monsieur Michaël Vangansbeck, monsieur Alexandre Morin et monsieur Frank Pappas.

Étaient absents, les conseillers monsieur Raymond Saint-Aubin, monsieur Daniel Beaudoin et la conseillère madame Johanne Lepage.

ORDRE DU JOUR

1. **Ouverture et constatation du quorum.**
2. **Adoption de l'ordre du jour.**
3. **Approbation des procès-verbaux**
 - a) Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'Agglomération de Sainte-Marguerite-Estérel tenue le lundi 16 octobre 2023 à 18 h 30.
4. **Administration, finances et qualité des services**
 - a) Rapports des responsables de comité.
 - b) Dépôt des états comparatifs des revenus et dépenses au 31 octobre 2023 et des projections budgétaires de l'exercice en cours de l'Agglomération de Sainte-Marguerite-Estérel.
 - c) Modification à la résolution # AG-1254-10-2023 – Calendrier des séances ordinaires du conseil de l'Agglomération de Sainte-Marguerite-Estérel 2024.
5. **Sécurité civile et sécurité incendie**
 - a) Rapports des responsables de comités.
 - b) Confirmation de la permanence de Mme Rachel Charland, Coordinatrice adjointe au Service de sécurité incendie.
6. **Réseau artériel**
 - a) Rapports des responsables de comités.
7. **Communications, culture et promotion touristique**
 - a) Rapports des responsables de comités.
8. **Correspondance**
9. **Affaires nouvelles.**
10. **Période de questions.**
11. **Levée de la séance.**

1. OUVERTURE ET CONSTATATION DU QUORUM

Le président, monsieur Gilles Boucher, souhaite la bienvenue aux membres et constate le quorum à 5 membres à 18 h 54.

AG-1261-11-2023

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.

ATTENDU que les membres du conseil ont tous reçu un projet d'ordre du jour joint à la convocation à la présente séance ordinaire du conseil d'agglomération ;

ATTENDU que les membres du conseil ont pris connaissance de l'ordre du jour ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par monsieur Gilles Boucher et IL EST unanimement RÉSOLU par les membres présents et ADOPTÉ ce qui suit :

QUE l'ordre du jour soit et est approuvé tel que présenté.

3. APPROBATION DE PROCÈS-VERBAUX

AG-1262-11-2023

3. a) APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DE SAINTE-MARGUERITE-ESTÉREL TENUE LE LUNDI 16 OCTOBRE 2023 À 18 H 30.

ATTENDU que tous les membres du conseil ont obtenu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'agglomération tenue le 16 octobre 2023 dans les délais prescrits pour procéder à son approbation ;

ATTENDU que les membres du conseil ont pris connaissance du procès-verbal ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par monsieur Gilles Boucher et IL EST unanimement RÉSOLU par les membres présents et ADOPTÉ ce qui suit :

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de l'Agglomération de Sainte-Marguerite-Estérel tenue le lundi 16 octobre 2023 à 18 h 30 soit et est approuvé tel que rédigé.

4. ADMINISTRATION, FINANCES ET QUALITÉ DES SERVICES.

4. a) RAPPORT DES RESPONSABLES DE COMITÉS.

Aucun rapport présenté.

4. b) DÉPÔT DES ÉTATS COMPARATIFS DES REVENUS ET DÉPENSES AU 31 OCTOBRE 2023 ET DES PROJECTIONS BUDGÉTAIRES DE L'EXERCICE EN COURS DE L'AGGLOMÉRATION DE SAINTE-MARGUERITE-ESTÉREL.

Le conseil prend acte, conformément aux dispositions de l'article 105.4 de la *Loi sur les cités et villes*, du dépôt par la trésorière, madame Lise Lavigne, des états comparatifs pour les revenus et dépenses au 31 octobre 2023 et pour les projections budgétaires de l'exercice courant de l'Agglomération de Sainte-Marguerite-Estérel jusqu'au 31 décembre 2023.

AG-1263-11-2023

4. c) CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL DE L'AGGLOMÉRATION DE SAINTE-MARGUERITE-ESTÉREL 2024.

ATTENDU la résolution # AG-1254-10-2023 prise le 16 octobre 2023 pour établir le calendrier des séances ordinaires 2024 ;

ATTENDU qu'il y a lieu de reporter à une date plus tardive la tenue de la séance ordinaire prévue au mois d'octobre du calendrier ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par monsieur Gilles Boucher et IL EST unanimement RÉSOLU par les membres présents et ADOPTÉ ce qui suit :

QUE ce conseil modifie le calendrier des séances ordinaires prévues en 2024 pour tenir la séance ordinaire d'octobre le lundi 21 octobre 2024.

QUE le calendrier des séances ordinaires projetées pour l'année 2024 soit comme suit, à 18 h 30 :

Lundi 19 février 2024 ;
Lundi 17 juin 2024 ;
Lundi 15 juillet 2024 ;
Lundi 21 octobre 2024 ;
Lundi 18 novembre 2024.

QU'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par la greffière, madame Judith Saint-Louis, conformément à la *Loi sur les Cités et villes*.

5. SÉCURITÉ CIVILE ET SÉCURITÉ INCENDIE

5. a) RAPPORT DES RESPONSABLES DE COMITÉS.

Aucun rapport n'est présenté.

AG-1264-11-2023

5. b) CONFIRMATION DE LA PERMANENCE DE MME RACHEL CHARLAND, COORDONNATRICE ADJOINTE AU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE.

ATTENDU la résolution # AG-1231-05-2023 prise le 15 mai 2023 autorisant l'embauche de madame Rachel Charland au poste de coordonnatrice adjointe au Service de sécurité incendie en probation ;

ATTENDU la recommandation favorable du directeur du Service de sécurité incendie, monsieur Mario Nareau, pour confirmer sa permanence ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par monsieur Gilles Boucher et IL EST unanimement RÉSOLU par les membres présents et ADOPTÉ ce qui suit :

QUE ce conseil confirme à son poste de coordonnatrice adjointe au Service de sécurité incendie, madame Rachel Charland, à compter du ou vers le 16 novembre 2023, ayant satisfait les exigences du poste.

6. RÉSEAU ARTÉRIEL

6. a) RAPPORT DES RESPONSABLES DE COMITÉS.

Aucun rapport n'est présenté.

7. COMMUNICATIONS, CULTURE ET PROMOTION TOURISTIQUE

7. a) RAPPORTS DES RESPONSABLES DE COMITÉS.

Aucun rapport n'est présenté

8. CORRESPONDANCE

9. AFFAIRES NOUVELLES

10. PÉRIODE DE QUESTIONS

Les questions se rapportant au états comparatifs et aux projections budgétaires sont notées pour réponses à venir.
Les autres questions ont été traitées.

11. LEVÉE DE LA SÉANCE

AG-1265-11-2023

Étant 19 h 06, l'ordre du jour étant épuisé, IL EST PROPOSÉ par monsieur Gilles Boucher et IL EST unanimement RÉSOLU par les membres présents et ADOPTÉ de lever la séance.

(signé)

Monsieur Gilles Boucher
Président

(signé)

Madame Judith Saint-Louis
Greffière

/jsl